



Demande d'aide urgente sur ptz+

Par **nutritiontop**, le **15/05/2011** à **12:56**

Bonjour,

Grosse tristesse chez moi vendredi.

Nous avons acheté notre terrain avec notre apport personnel et nous souhaitons faire construire. Nous commençons à démarcher les banques. Mon mari est infirmier et moi même auxiliaire vétérinaire, avec 2 enfants. La banque populaire accepte notre dossier. On nous dit que nous avons droit au PTZ+ car nous construisons du neuf. Nous avons droit à 32000€ de PTZ+. Là mon banquier me dit que je peux même bénéficier de 61000€ (soit presque le double) si je fait une maison aux normes BBC. Chouette! cela nous interesse, RV est pris avec le constructeur afin de voir tout ça. Un surcout de 17000€ sur la construction initiale, mais cela reste interessant, donc on signe un nouveau contrat de construction. La banque nous dit que les demandes de PTZ sont un peu longues mais qu'il n'y a pas de souci, nous sommes tout à fait éligible (primo accédant et construction de notre résidence principale). Comme cela va être assez long, nous commençons à attaquer les travaux avec ce qu'il nous reste de notre apport personnel, nous faisons donc couler les fondations par le maçon.

Vendredi, je reçois un mail de la banque, nous sommes refusés pour le PTZ+, car nous avons commencé les travaux!!!! 61000€ partits en fumée, notre rêve est brisé, car sans cette somme nous ne pouvons plus continuer les travaux. C'est le désespoir depuis deux jours, j'en pleure depuis jour et nuit. Je ne sais plus quoi faire, ont ils le droit? Existe t'il un texte de loi disant que nous n'avons pas le droit de démarrer les travaux avec nos fonds propres pour avoir le PTZ+? Si quelqu'un peut m'aider ou me donner des pistes, je vous remercie d'avance.